

PETITION AN DEN JUSTIZMINISTER VON KAMERUN

PETITION adressée à S. E. M. LAURENT ESSO,
Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux - République du CAMEROUN

METTRE FIN A LA PERSECUTION AU TITRE DES LOIS CRIMINALISANT LE COMPORTEMENT SEXUEL

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous faire part de ma vive préoccupation concernant l'homophobie qui règne au Cameroun. Je m'inquiète notamment de la discrimination, arrestation, détention et condamnation de personnes en vertu de la section 347a Code pénal camerounais interdisant et punissant les « rapports sexuels avec une personne de son sexe ». Cette loi est contraire aux traités internationaux en matière des droits humains que le Cameroun a signés et ratifiés. Je considère donc toute personne emprisonnée au titre de la section 347a comme un prisonnier de conscience détenu uniquement en raison de son orientation ou identité sexuelles.

JE VOUS DEMANDE DONC

- de libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes condamnées et détenues au titre de la section 347a et d'annuler leurs jugements de première instance.
- de mettre fin aux arrestations, détentions et procès de personnes soupçonnées de relations homosexuelles consenties.

Enfin je vous exhorte d'user de votre pouvoir pour assurer que les personnes poursuivies en vertu de la section 347a soient protégées de violences ou agressions homophobes et de toute autre forme de torture ou de mauvais traitement par des autorités gouvernementales, des membres des forces de sécurité ou d'autres citoyens, en prison comme en liberté.

Pour conclure, je vous demande que ces personnes ne soient soumises ni à de nouvelles procédures juridiques ni à d'autres harcèlements.

Avec l'assurance de ma respectueuse considération,

NOM, PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

Die Adressen werden nur im Sinne der Petition genutzt und nicht an Dritte weitergegeben.

Bitte senden Sie diese Petitionsliste bis *31. Oktober 2012* an die Kamerunkogruppe bzw. die untenstehende Adresse. Amnesty International wird alle Unterschriften an die Regierung von Kamerun weiterleiten.

AMNESTY INTERNATIONAL Sektion der Bundesrepublik Deutschland e. V.
Länder, Themen und Asyl, z. Hd. Franziska Ulm
(Länderkoordinationsgruppe Kamerun(2017)) E: kamerun.kogruppe@amnesty-bb.de
Zinnowitzer Straße 8, 10115 Berlin, T: 030/420248-0, F: 030/420248-488

SPENDENKONTO 80 90 100, Bank für Sozialwirtschaft, BLZ 370 205 00

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

